

# Vers une politique scientifique fédérale morcelée et fragilisée

ELIO DI RUPO

Président du Parti socialiste

**L**e président du MR, Olivier Chastel, publiait le 7 décembre dernier dans L'Echo une opinion intitulée «Vers une politique scientifique fédérale dynamisée». Il y défendait les projets d'Elke Sleurs, secrétaire d'État N-VA.

Pour rappel, Madame Sleurs veut autonomiser les établissements scientifiques, créer une Agence spatiale interfédérale, supprimer l'Administration fédérale de la Politique scientifique (Belspo) et en placer les reliquats au sein d'une DG du SPF Économie.

Schématiquement, l'argumentation de M. Chastel s'articule autour de 5 axes: (1) cette réforme est très attendue par «le secteur»; (2) l'action des 10 établissements scientifiques fédéraux relevant de Belspo sera «renforcée» par leur autonomie; (3) le projet ne cache aucun «mystérieux agenda» communautaire; (4) la création d'une Agence spatiale interfédérale offrira plus de visibilité, de professionnalisme et de réactivité à cette compétence; enfin, (5) un «livre blanc pour la modernisation des Établissements» prônant l'autonomie de ces Institutions a été adopté en 2002 par le socialiste Yvan Ylief.

J'ai estimé utile de répondre point par point à M. Chastel.

(1) **Non, cette réforme n'est pas attendue par «le secteur».** De nombreux scientifiques et industriels ont au contraire exprimé leurs craintes quant aux différents volets de cette réforme: Bernard Rentier, recteur honoraire de l'ULg et vice-président du Conseil fédéral de la Politique scientifique, et Jean-Louis Tison, glaciologue à la VUB, ont décrit, lors du Forum de midi du 2 décembre dernier sur La Première, les projets de Madame Sleurs comme destructeurs pour la fonction de politique scientifique qu'assure aujourd'hui avec succès le Fédéral.

L'administrateur-délégué de Spacebel, Thierry du Pré Werson, et le DG d'Amos, Philippe Gilson, ont quant à eux fait état, au JT de la RTBF du 7 décembre, de leurs inquiétudes quant aux conséquences sur leur entreprise de la politique menée par le Fédéral en matière spatiale. Si le premier limitait son intervention aux conditions de préparation de la réunion ministérielle de l'Agence spatiale européenne (ESA) et à l'avantage accordé dans ce cadre par Madame Sleurs à la Flandre, le second semblait redouter un agenda caché derrière le projet d'Agence spatiale interfédérale. Ces voix s'ajoutent aux quelque 17.000 signataires de la pétition «Sauvons

Belspo», signataires parmi lesquels un certain François Englert, seul Prix Nobel belge vivant.

(2) **Non, l'autonomie ne renforcera pas l'action des établissements scientifiques.** Ces institutions bénéficient aujourd'hui de services d'appui centralisés au sein de Belspo, services qu'ils vont devoir recréer en leur sein ou au niveau des «clusters» qu'ils créeront. Les moyens humains, matériels et financiers qu'ils mobiliseront pour ce faire seront mécaniquement déduits des moyens qu'ils consacrent aujourd'hui à leurs missions de base... et cela alors que le gouvernement fédéral leur a déjà imposé de considérables économies, tant en matière d'investissements que de fonctionnement et de personnel.

Les établissements ont en outre tissé de nombreux liens avec les autres services de l'administration: parmi les 6 axes du programme-cadre de recherche «Brain-be», programme dont les établissements seront mis à distance par les projets de la N-VA, quatre concernaient directement des missions de ces institutions (deux concernent le «patrimoine» et donc les Archives du royaume, la Bibliothèque royale, les grands musées fédéraux... et deux concernent les sciences de la vie et l'univers et donc directement l'Institut royal des Sciences naturelles et les Établissements spatiaux du Plateau d'Uccle).

Autre exemple, les liens évidents qui unissent la compétence spatiale de Belspo et l'IRM, l'Institut d'Aéronomie spatiale et l'Observatoire. Les liens entre la gestion du spatial et la fonction de soutien (par les biais d'avances remboursables) aux entreprises aéronautiques sont également manifestes. Le slogan «autonomie = efficacité» ne se vérifie nullement lorsque les entités concernées n'ont pas les moyens d'assumer cette autonomie et lorsque l'autonomie met fin à de très fertiles synergies.

(3) **Si, bien sûr, le projet cache un agenda communautaire.** En morcelant un «tout» cohérent et solide (établissements, DG recherche et applications aérospatiales, Secrétariat polaire, services d'appui...), la N-VA en affaiblit les parties. L'effet conjugué d'une sévère mise au régime et d'une émancipation des établissements par rapport à l'ensemble constitué par Belspo précipitera à terme ces entités dans les bras des entités fédérées qu'ils verront comme leur planche de salut.

S'agissant du spatial, la dimension institutionnelle figure déjà dans le projet, dès lors que la N-VA veut créer, à partir d'une compétence fédérale (le spatial, dans sa dimension internationale est de compétence exclusivement fédérale), une Agence «interfédérale», associant donc les

Régions. Il n'est d'ailleurs pas très surprenant que le parti nationaliste, peu enclin à soutenir la culture (comme en témoignent les choix budgétaires opérés à la Ville d'Anvers), peu soutenant à l'égard de Bruxelles (comme l'atteste la menace récente de bloquer les fonds Beliris) et bien entendu peu intéressé par le patrimoine national, cherche à fragiliser des institutions comme les Archives générales du Royaume ou les Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique... Quant au soutien fédéral à un secteur industriel, le spatial, il est clair que la N-VA le perçoit comme une anomalie institutionnelle.

(4) **Non, la création d'une Agence spatiale interfédérale n'apportera rien de positif.** Le spatial est par nature (et en droit) une compétence fédérale. Belspo la gère avec une souplesse et un professionnalisme souvent vantés par les éditeurs du rapport annuel de Belgospace, couple de industriels flamands, wallons et bruxellois. Qu'il s'agisse de la participation aux programmes de l'Agence spatiale européenne, ou à Galileo, à Eumetsat, ou qu'il s'agisse de développer des collaborations bilatérales, le service spatial de Belspo promeut les intérêts de tous.

La Belgique est, selon les années, 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> contributeur net à l'ESA. Les «retours» industriels de cette contribution sont excellents et cela grâce à l'influence de Belspo au sein de l'ESA, influence gagnée au fil des ans, avec un remarquable esprit de suite. Une Agence interfédérale coûtera cher, rigidifiera le processus décisionnel (les Régions ne manqueront pas d'exiger le respect de clefs de répartition programme par programme, année par année, programmation par programmation). Il deviendra ainsi difficile de définir et de porter à l'international une position belge ambitieuse.

(5) **Oui, un «livre blanc» plaidant pour davantage d'autonomie pour les Établissements a été rédigé en 2002, alors qu'Yvan Ylief était commissaire du gouvernement en charge de la ma-**

**tière...** mais le contexte, notamment budgétaire, était très différent et aucun des ministres de la Politique scientifique qui ont suivi (Mme Moerman, M. Verwilghen, Mme Laruelle, M. Magnette, M. Courard) ne l'a mis en œuvre.

Depuis le Livre blanc, les directeurs généraux à la tête des Établissements ont au contraire été intégrés au comité de direction de Belspo afin qu'ils puissent participer à la définition des grandes orientations du Département et de véritables Directions d'appui ont été créées (ICT, Personnel & Organisation, Budget et contrôle de la gestion...). Notons également que, s'agissant du spatial, et alors qu'un projet d'Agence existe depuis de

nombreuses années, les gouvernements successifs (Leterme, Verhofstadt et Di Rupo) ont refusé de le mettre en œuvre.

J'aimerais achever cette réponse par une citation de Sabine Laruelle (in «Science Connection» n°20, février 2008): *«Nous sommes dans un pays à la structure complexe: le découpage institutionnel ne facilite évidemment pas les choses. Il est donc nécessaire de décloisonner par tous les moyens. Nous pouvons montrer l'exemple au niveau fédéral: montrer qu'au sein de la Politique scientifique fédérale, toutes les synergies sont valorisées».*

Que s'est-il passé depuis cette prise de position de la responsable MR en charge de cette matière, sinon une alliance, à l'échelon fédéral, de son parti avec la N-VA? Pour paraphraser la dernière phrase de l'opinion de M. Chastel, disons qu'il est pour le moins surprenant qu'aujourd'hui, les promoteurs les plus acharnés de cette réforme soient du même bord que ceux qui l'ont alors empêchée...

**L'effet conjugué d'une sévère mise au régime et**

**d'une émancipation des établissements par rapport à l'ensemble constitué par Belspo précipitera à terme ces entités dans les bras des entités fédérées, qu'elles verront comme leur planche de salut.**